

Les votations dans le canton de Genève en 1993

En 1993, les électeurs du canton ont été convoqués aux urnes à quatre reprises : le 7 mars, le 6 juin, le 26 septembre et le 28 novembre. Au total, 25 objets leur ont été soumis, soit un de plus qu'en 1992 : 16 objets fédéraux et 9 objets cantonaux (respectivement 16 et 8 objets en 1992). Depuis le début des années quatre-vingt, jamais un aussi grand nombre d'objets n'avait été soumis aux citoyens de ce canton. A cela s'est ajouté, pour les électeurs de la ville de Genève, une votation communale le 6 juin.

L'ensemble des résultats des scrutins fédéraux, cantonaux et communaux sont présentés dans la dernière livraison des *Données statistiques*¹ de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT). Les résultats détaillés sont fournis à l'échelon des arrondissements électoraux. Ils sont accompagnés de brefs commentaires et illustrés à l'aide de cartes du canton ou du pays.

Sur le **plan fédéral**, les 16 objets fédéraux se répartissent de la manière suivante : 6 initiatives populaires, 7 référendums obligatoires et 3 référendums facultatifs. Sur les 6 initiatives, une seule a été acceptée, celle "pour un jour de la fête nationale férié". En revanche, les initiatives suivantes ont toutes été rejetées : "pour l'abolition des expérimentations sur animaux", "40 places d'armes, ça suffit" (acceptée par FR, BS, BL, TI, VD, NE, GE et JU), "pour une Suisse sans nouveaux avions de combat" (acceptée par BS, BL, TI, GE et JU), "pour la prévention des problèmes liés à l'alcool" et "pour la prévention des problèmes liés au tabac". Quant aux objets soumis à référendum (pour mémoire : droits d'entrée sur les carburants, suppression de l'interdiction des maisons de jeu, contre l'usage abusif d'armes, rattachement du district de Laufen à Bâle-Campagne, assurance-maladie, assurance-chômage, TVA et impôts de consommation spéciaux), ils ont tous été acceptés.

Sur le **plan cantonal**, les 5 initiatives populaires et contreprojet ont été refusés : "pour des fonctionnaires citoyens à part entière", "toutes citoyennes, tous citoyens!" (et son contre-projet), "vivre ensemble - voter ensemble" et "10 000 parkings". Quant aux autres objets soumis à l'électorat, à l'exception de celui relatif à l'augmentation de la taxe personnelle, ils ont été acceptés.

Sur le **plan communal**, les électeurs de la ville ont refusé un crédit destiné à l'étude de deux demi-groupes scolaires dans les quartiers des Grottes et de Vermont.

¹Les votations dans le canton de Genève en 1993, Données statistiques n° 1994/1, Genève, Office cantonal de la statistique, février 1994 (64 pages). Prix : 15 F.

3 mars 1994